

ATTEINTES SUR PERSONNE VULNÉRABLES

(Article 40 du Code de Procédure Pénale,
article L313-24 du Code de l'Action Sociale et des Familles)

A faxer au Parquet n° 05.58.06.00.65

Service à l'origine du signalement: <input type="checkbox"/> Affaire suivie par : Service autorité	
Origine de la suspicion:	<input type="checkbox"/> déclaration de la victime <input type="checkbox"/> déclaration d'un parent ou proche <input type="checkbox"/> déclaration d'un personnel <input type="checkbox"/> autres: <input type="checkbox"/> déclaration d'une aide à domicile <input type="checkbox"/> famille d'accueil <input type="checkbox"/> autre professionnel
Date et lieu des faits	Date de la déclaration
Victime	Nom et prénom
	Date et lieu de naissance
	Situation familiale
	Lieu de résidence habituelle
	Actuelle hospitalisation
	Les causes d'une éventuelle vulnérabilité (dans les limites du secret professionnel): <input type="checkbox"/> mentales <input type="checkbox"/> intellectuelles <input type="checkbox"/> physiques <input type="checkbox"/> médicales <input type="checkbox"/> sociales
	Joindre en annexe selon le cas: - un descriptif de la situation - un rapport social - autre
	Mesure de protection administrative ou judiciaire en cours <input type="checkbox"/> Oui (Indication du tuteur ou curateur):) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ignoré
Atteintes <i>(si possible, certificat médical en annexe à la fiche sous pli confidentiel, avec éventuellement indication de l'incapacité totale de travail) (ITT)</i>	<input type="checkbox"/> atteintes aux biens, au patrimoine (vol, usage frauduleux de chèques ou de cartes bancaires, détournement de pensions ou allocations, démarchage,...). <input type="checkbox"/> atteintes à la vie. <input type="checkbox"/> atteintes corporelles (coups, enfermement, ligotage, délaissement,). <input type="checkbox"/> atteintes sexuelles (viol, agressions, attouchements,). <input type="checkbox"/> atteintes psychologiques (injures et/ou menaces graves et répétées,). <input type="checkbox"/> atteintes à la santé (violences médicamenteuses, privation de soins ou d'aliments,).
Conséquences des faits	<input type="checkbox"/> soins <input type="checkbox"/> hospitalisation <input type="checkbox"/> décès <input type="checkbox"/> autres (spoliation)
Mesures prises au profit de la victime	
Personne présumée à l'origine des faits	Identité: Adresse: <input type="checkbox"/> membre de la famille <input type="checkbox"/> famille d'accueil <input type="checkbox"/> relation, proche <input type="checkbox"/> démarcheur ou autre professionnel <input type="checkbox"/> personnel de l'établissement <input type="checkbox"/> autres: <input type="checkbox"/> aide à domicile
Autres observations	
Saisine du Parquet	Date: Signature: